



**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'APF- Athènes (Grèce)- 13 au 16 mars 2012
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF- M. Olivier Lemieux-Périnet, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF se réunit une fois par année, à l'instar des commissions permanentes de l'APF, afin d'élaborer des stratégies, de planifier ses activités ainsi que d'étudier et de commenter les rapports en cours. Cette rencontre permet également de préparer la réunion du Réseau des femmes qui a lieu en marge de la session annuelle de l'APF, à tous les mois de juillet.- Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires, et enfin surtout, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- L'autonomisation économique des femmes- La violence faite aux femmes et aux enfants dans l'espace public- Le rôle des femmes dans la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel- La lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso- La situation de la santé maternelle et infanto-juvénile au Burkina Faso

THÈMES (SUITE)

- La mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) dans les États des sections membres, associées et des observateurs de l'APF.
- Préparation de l'audition du Secrétaire général de la Francophonie
- Préparation de l'Avis de l'APF au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de Kinshasa.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès des partenaires de la Francophonie, plus précisément sur les questions relatives à la participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle ainsi qu'à la défense des droits de la personne, en particulier des femmes et des enfants.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les thèmes et prises de position du Réseau des femmes.
- Sensibiliser les femmes parlementaires aux enjeux importants liés à l'autonomisation économique des femmes et susciter des échanges sur les bonnes pratiques et expériences en la matière.
- Favoriser la mise en œuvre d'actions concrètes par les institutions de la Francophonie en faveur de l'autonomisation économique des femmes.
- Faire la promotion et le suivi de la *Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, ainsi que de son protocole facultatif.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La députée québécoise a présenté un rapport sur le thème de l'autonomisation économique des femmes dans lequel elle a notamment fait état des informations recueillies dans le cadre d'un appel de contributions lancé auprès de l'ensemble des sections de l'APF à l'automne dernier. Les participantes ont ainsi pu échanger sur leurs expériences ainsi que sur les actions posées au sein de leur État respectif en faveur de l'autonomisation économique des femmes.
- Dans le cadre de ce rapport, la députée québécoise a présenté un projet de résolution qui sera étudié lors de la prochaine réunion du Réseau des femmes, en juillet 2012. Ce projet de résolution prévoit entre autres un engagement de l'APF à développer ses actions visant à favoriser l'autonomisation économique des femmes et, à cet effet, à étudier la possibilité de mettre en œuvre des séminaires du Réseau des femmes parlementaires sur ce thème.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée québécoise a animé des échanges sur le suivi de la *Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et de son protocole facultatif. Le Comité a souhaité être informé, lors de sa prochaine réunion, de la nature des réserves à la Convention émises par certains États membres de la Francophonie, réserves par lesquelles des États se soustraient à certaines dispositions de la Convention.
- La députée de la Section du Québec a présenté un projet de question qui sera posé par le Réseau des femmes lors de l'audition du Secrétaire général de la Francophonie, en juillet 2012. Plus précisément, ce projet de question porte sur la place qu'entend donner l'OIF aux actions menées en faveur de l'autonomisation économique des femmes et, en particulier, aux actions spécifiquement dédiées au développement et au soutien du secteur de la micro-finance.
- La députée québécoise a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur, notamment sur la nouvelle façon d'aborder les thématiques au sein du Réseau, soit en les décomposant en plusieurs sous-thèmes qui feront chacun l'objet d'un bref rapport, permettant ainsi de couvrir de manière plus détaillée certaines questions qui préoccupent les femmes.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 236,81 \$
- Transport	15 441,40 \$
Total	17 678,21 \$